

19/12/2021

LE DROIT DE LA RESPONSABILITE EN ETABLISSEMENTS ET SERVICES DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Programme de formation

Contact Sens et Pratiques

Olivier DUCHOSAL

Mél : contact@sensetpratiques.fr

LE CONTEXTE

La question de la responsabilité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux s'inscrit dans un contexte évolutif. Elle constitue une préoccupation récurrente pour les équipes et les dirigeants.

En effet, le risque juridique est devenu un facteur d'attention particulier, ce qui implique pour chaque professionnel de s'inscrire dans une démarche de bonnes pratiques professionnelles.

S'il n'existe que peu de textes spécifiques au secteur social et médico-social, l'application par la jurisprudence des différents cas de responsabilités (sur le plan pénal et civil) s'est multipliée depuis les années 90.

La formation propose aux professionnels d'aborder les questionnements suivants : Quelles sont les règles juridiques en matière de responsabilité ? Quelles sont les conditions d'engagement de responsabilité ? Quand sont-elles mises en jeu ?

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles juridiques en matière de responsabilité s'appliquant dans le secteur social et médico-social
 - Avoir des repères juridiques fiables permettant de développer la vigilance des professionnels sur les situations quotidiennes susceptibles d'engager leurs responsabilités
-

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Jour 1 Matin

- Présentation des participants, des attentes, des objectifs et du déroulé de la formation
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme
- Quelques repères sur le système juridictionnel français
- Les différents types de responsabilités en droit français
- L'application de la responsabilité civile et administrative dans le secteur social et médico-social : les différents cas de responsabilité du fait personnel, du fait des choses et du fait d'autrui et leurs conditions de mise en œuvre par les juges

Jour 1 Après-midi

- L'application de la responsabilité pénale dans le secteur social et médico-social
- L'articulation des différents régimes de responsabilité
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme
- Bilan de la formation

MODALITES DE LA FORMATION

Prérequis :

Travailler dans le secteur social ou médico-social.

Méthode :

Formation dispensée en présentiel avec :

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Illustrations, étude de cas
- Echanges et analyses d'expérience
- Présentation de jurisprudences

Public :

Equipes, encadrants et responsables d'organismes gestionnaires.

Durée :

1 journées (7 heures).

Conditions matérielles :

- Équipement informatique : Écran, vidéoprojecteur, accès WIFI souhaité
- Équipement papier : Paperboard- feutres et feuillets
- Salle de formation : Tables et chaises, porte- manteaux, accessible au public en situation de handicap

Dates :

A définir

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires seront évalués sur leurs connaissances en début et fin de formation par la passation d'un QCM anonyme.

Modalité de contact et délais d'accès :

Prise de contact par courrier électronique ou sur la page : <https://senetpratiques.fr/contact/>

Réponse sous 72 heures.

FORMATEUR

Olivier DUCHOSAL, consultant formateur en droit de la santé, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux.

Olivier est juriste en droit de la santé, titulaire d'un DEA en éthique et droit médical dirigé par Marie-France Callu, faculté de droit de Lyon.

Il anime depuis 17 ans des formations et accompagne des établissements sociaux et médico-sociaux à l'élaboration de projets d'établissement et à l'évaluation interne.

Il enseigne à l'IFROSS, institut de droit de la santé de la faculté de droit de Lyon depuis 2005.

Par ailleurs Olivier occupe un poste de Directeur Ingénierie de projet, qualité et contrôle interne de l'association CAPSO située à Lyon.

TARIFS

Le tarif d'une journée de formation est de 1080€.

Le coût pédagogique de la formation est de 1080€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.